



## **DECISION N° 21-009 PORTANT FIXATION DES TARIFS DE CY ECOLE DE DESIGN 2021- 2022**

- Vu le code de l'éducation,*
- Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,*
- Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts,*
- Vu les délibérations des conseils de site et d'établissement du 24 mars 2020 portant délégation de pouvoir du président de CY*

*Considérant que les droits d'inscription pour la préparation des diplômes nationaux de licence, master ou doctorat (LMD) sont fixés chaque année au niveau national,*

*Considérant que les établissements d'enseignement supérieur peuvent également délivrer leurs propres diplômes et en fixer les tarifs,*

### **LE PRESIDENT DE CY CERGY PARIS UNIVERSITE**

#### **DECIDE**

**Article 1 :**

La présente décision a pour objet de fixer les tarifs des prestations de CY Ecole de design de CY Cergy Paris Université ainsi que les droits d'inscription pour l'année universitaire 2021-2022, tels que précisés dans le tableau annexé.

**Article 2:**

Les tarifs sont fixés après recueil de l'avis des directeurs de composantes et services concernés.

**Article 3 :**

La présente décision sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

**Article dernier :**

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Cergy-Pontoise le 19 juillet 2021

Le président de CY Cergy Paris Université

François GERMINET



Transmise au rectorat le : **21 juillet 2021**

Publiée le : **21 juillet 2021**

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

## TARIFS 2021 2022 CY ECOLE DE DESIGN

<b>Chaire Design for the Living</b>	<b>2021-2022</b>
-------------------------------------	------------------

Tarif / membre	30 000
----------------	--------

<b>Revenus d'exploitation de l'Open Design Lab</b>	<b>2021-2022</b>
--	------------------

Parrain	15 000
A l'année	10 000
Au trimestre	3 000
Au mois	1 200
A la quinzaine	600
A la semaine	300
A la journée	100
20 journées	2 000
10 journées	1 000
Mentoring	1 000

<b>Tarif Projet</b>	<b>2021-2022</b>
---------------------	------------------

M1	
1 Workshop d'une semaine	10 000
1 projet de 2 mois	20 000
1 projet de 5 mois	40 000
M2	
1 Projet collaboratif	40 000

<b>Formation continue (Tarif par personne)</b>	<b>2021-2022</b>
--	------------------

Formation 1 jour	500 €
Formation 2 jour	1 000 €
Formation 5 jour	2 500 €
Formation 2 semaines	5 000 €
Formattion 1 mois Full Time	8 000 €
Formattion 2 mois part Time	4 000 €
Formattion 3 mois Part Time	6 000 €
Formattion 1 semestre Part Time	10 000 €
Execitive MBA	16 000 €